

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL

AR Prefecture

063-256300997-20220621-378_2022-DE
Reçu le 04/07/2022

Département de PUY DE DOME
SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un juin, à 18 heures 45 minutes les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Noalhat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 14 juin 2022

Membres	
Titulaires En exercice	12
Présents	10
Suppléants En exercice	12
Présents	1
Votants Eau Collectif	11
Autonome	11
	6
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas BARNERIAS, Serge DURAND, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, ARMENGAUD Norbert, BONNOT Marc

Mesdames Patricia CHATAING, Yvette DA SILVA,

Étaient absents : Sandrine PERI

Excusés : Mr Chonier remplacé par son suppléant Mr DURAND

Procurations :

Secrétaire de séance : Monsieur BARNERIAS Thomas

Objet de la délibération : Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Alimentation en Eau Potable, d'Assainissement Collectif et d'Assainissement Non Collectif de l'année 2021

Monsieur le Président rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable, d'Assainissement Collectif et d'Assainissement Non Collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport par le Directeur, Monsieur DAUPHANT Guillaume, le Comité Syndical :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable, d'Assainissement Collectif ou d'Assainissement Non Collectif du SIEA Rive Droite de la Dore.

Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 21 juin 2022

Le Président,
Guy PRADELLE

